



COMMUNE DE NOYANT-VILLAGES
COMMUNE DELEGUEE DE LASSE

ZAC de l'Anjou Actiparc de « la Salamandre »
Autorisation Environnementale unique

MEMOIRE EN REPONSE
A L'AVIS DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE

La Communauté de Communes Baugeois-Vallée prend acte, par la présente, de l'avis tacite délivré par l'autorité administrative de l'état compétente en matière d'environnement suite à son absence d'observation émise dans le cadre de l'Autorisation Environnementale unique du projet d'aménagement de la ZAC de l'Anjou Actiparc de « la Salamandre » dans le délai réglementaire échu le 27 juillet dernier.

A Baugeois-Anjou le 10/09/2018

Le Président de la Communauté de Communes
M. Philippe CHALOPIN